

Trophées de l'œnotourisme

Cave de Crouseilles



Trophées de l'œnotourisme

Plus de 350 dossiers ont été analysés...

Cinq mois après le lancement de cette toute première édition, plus de 350 dossiers sont passés entre les mains du jury. Pour Sylvie Tonnaire, rédacteur en chef de Terre de vins, « ce grand jury a fait preuve d'une combinaison d'exigence et d'écoute. Nous avons pu, une fois de plus, prendre la mesure de la diversité des offres et de leurs émetteurs : château prestigieux ou petite propriété familiale, chacun peut entrer dans le jeu de l'œnotourisme et mettre en scène ce qui fait son caractère propre. Ce qui compte, c'est d'avoir de l'authenticité et de la conviction dans sa démarche ».

La première édition des Trophées de l'œnotourisme a récompensé les propriétés situées au sein des quatorze régions viticoles françaises selon neuf catégories : Architecture et paysages – Art et culture – Initiatives créatives et originalités – Le vignoble en famille – Œnotourisme d'affaires et événements privés – Pédagogie et valorisation de l'environnement – Restauration dans le vignoble – Séjour à la propriété – Valorisation des appellations et institutions.

La Cave de Crouseilles concourrait dans la catégorie « Art et Culture » en écho à son programme culturel qu'elle met en place depuis plus de vingt ans maintenant, cinéma dans les vignes, exposition d'art, soirée théâtre, concert de musique classique.

La concurrence était très rude au milieu des plus grandes caves et domaines de France. Pas de récompense cette année, mais une très grande fierté d'avoir pu placer l'offre touristique de la Cave de Crouseilles parmi les cent meilleures offres œnotouristiques de France !... et ce n'est que le début puisque, dès cette année, de nombreux aménagements vont être faits pour continuer à améliorer et faire grandir l'œnotourisme à Crouseilles.



Photo Cave de Crouseilles